



COURSE DE BATEAUX-DRAGONS Saint-Georges – 13^e édition

SAMEDI 12 JUILLET 2025

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DE LA COURSE



1. COÛT D'INSCRIPTION PAR ÉQUIPE

575 \$ (taxes incluses)

(payable par chèque à l'ordre du Comité des fêtes de Saint-Georges ou par virement Interact (coordonnées fournies sur demande))



2. LES ÉQUIPES

- ⊕ Chaque équipe doit être composée de 20 rameurs et d'un tambourineur. Parmi les rameurs, il doit y avoir un minimum de 8 femmes. Le tambourineur peut être un homme ou une femme.
- ⊕ L'âge minimum pour participer à la course est de 16 ans au 12 juillet 2025.
- ⊕ Les équipes peuvent être formées de membres de différentes provenances : d'une même entreprise, de membres d'une famille, d'un groupe d'amis ou des membres d'un club organisé ou d'un mélange des énumérations précédentes.
- ⊕ Les remplaçants doivent faire partie d'une seule équipe.
- ⊕ Si un participant inscrit dans une équipe participe à la course d'une autre équipe, celle-ci se verra disqualifiée de la compétition.

Contact : Mme Sylvie Lessard, Comité des Fêtes de Saint-Georges, 11121, 1re Avenue, G5Y 2B9

Téléphone : (418) 228-8155 poste 3336

Courriel : comitedesfetes@saint-georges.ca

<https://loisirs.saint-georges.ca>

- ⊕ Une vérification des participants sera faite lors des courses.
- ⊕ Chaque équipe est responsable de son apparence le jour de la course, c'est-à-dire que les équipes peuvent s'identifier par des t-shirts, des casquettes ou autres objets si elles le désirent.
- ⊕ Une rencontre avec les chefs d'équipe aura lieu au début juin. Cette rencontre très importante servira à donner toutes les informations de dernière minute.
- ⊕ Le chef de chaque équipe est responsable de transmettre toutes les informations aux membres de son équipe. Le comité organisateur de l'événement communiquera avec le chef d'équipe seulement.



3. LA PRATIQUE

- ⊕ Une période de pratique sera offerte à chacune des équipes dans les 7-10 jours précédant la journée de la course.
- ⊕ Les pratiques se font habituellement en fin de journée/soirée ou durant la fin de semaine.
- ⊕ La pratique ainsi que la course sont dépendantes des conditions de navigation sur la rivière.
- ⊕ Une sécurité sera assurée sur le plan d'eau durant les pratiques.
- ⊕ La pluie seule ne justifie pas l'annulation d'une pratique. Par contre, en présence d'orages, votre chef d'équipe sera contacté pour établir une nouvelle date ou heure de pratique.



4. LA COURSE

- ⊕ L'aspect participatif demeure très important pour cet événement.
- ⊕ Les courses éliminatoires se dérouleront en avant-midi et en après-midi. Chaque équipe est assurée de faire 3 courses.
- ⊕ Le départ des courses s'effectuera à partir de quais aménagés sur la rivière entre l'île Pozer et la rive est. Les quais seront situés non loin de la rotonde à l'extrémité nord de l'île Pozer. L'arrivée se fera un peu avant la grande passerelle pour une distance totale de 200 mètres.

Fonctionnement général de la course (suite...)

- ⊕ Tout comme pour les pratiques, les conditions de navigation seront évaluées pour déterminer si la course peut être tenue ou non;
- ⊕ La pluie seule n'annulera pas les courses, par contre un orage aurait comme conséquence de retarder ou même annuler les courses.
- ⊕ Toutes les équipes devront s'enregistrer au kiosque d'inscription **1 heure** avant leur première course.
- ⊕ Le chef d'équipe devra faire signer à chaque membre de son équipe une déclaration d'acceptation des risques et les remettre au kiosque d'inscription avant la 1re course.



5. LE SITE DE L'ÉVÉNEMENT

- ⊕ L'île Pozer sera le lieu de rencontre pour l'événement. Chaque équipe est invitée à y installer un abri le matin même de la course;
- ⊕ Des poubelles et des bacs de recyclage seront disponibles à divers endroits sur le site.
- ⊕ Chaque équipe doit s'assurer de remettre le lieu tel qu'il était au début de la journée;
- ⊕ Les familles et amis sont les bienvenus sur l'île, par contre, seuls les participants sont admis dans l'aire de préparation et d'embarcation;
- ⊕ La sécurité sur l'île ainsi que sur l'eau sera assurée durant toute la durée de l'événement. Toute personne ne respectant pas les règles de sécurité élémentaires pourrait se voir refuser l'accès au site ou aux bateaux.
- ⊕ **Aucune boisson alcoolisée** ne sera acceptée sur le site et sur le quai.